



Matériaux de construction biosourcés : une croissance forte et des perspectives prometteuses pour les années à venir

Le premier Baromètre des matériaux de construction biosourcés, réalisé par l'Association des Industriels de la Construction Biosourcée (AICB), révèle une croissance soutenue du secteur. Avec une augmentation de 95 % en volume depuis 2016 et un chiffre d'affaires atteignant 91,6 millions d'euros en 2023, l'industrie des biosourcés confirme son rôle clé dans la transition écologique du bâtiment.

Les matériaux de construction biosourcés en 2023 : un marché en plein essor

En 2023, le marché des biosourcés atteint un chiffre d'affaires de 91,6 millions d'euros. En volume, cela représente 28 millions de m² de produits biosourcés mis en œuvre, soit une part de marché de 11 % sur un marché global de l'isolation en baisse qui compte 260 millions de m² annuels.

Contrairement à 2016 où le marché était principalement porté par le vrac, deux familles de produits réalisent 91 % du volume en 2023 : les isolants semi-rigides (47 %), que l'on retrouve essentiellement en isolation intérieure des bâtiments (murs, cloisons, rampants de toitures) et les isolants vrac (44 %), utilisés le plus souvent pour l'isolation des combles perdus. Les isolants rigides (6 %), utilisés principalement en isolation des murs par l'extérieur (ITE) et les bétons biosourcés (2 %) tirent leur épingle du jeu et se font peu à peu une place sur le marché.

« Le marché des matériaux biosourcés a franchi un cap. Aujourd'hui, ces solutions couvrent de grands domaines d'emploi du bâtiment, de l'isolation des murs et des toitures à la préfabrication en construction hors-site, encouragée par notre partenariat avec l'association Filière Hors Site. Cette adoption croissante témoigne non seulement de la maturité technique de la filière, mais aussi d'une prise de conscience généralisée des professionnels face aux enjeux environnementaux et réglementaires », commente Vincent Hannecart, Président de l'AICB.

Une croissance à deux chiffres depuis 2016

Depuis 2016, le marché des biosourcés connaît une nette évolution, avec une augmentation de 95 % en volume (passant de 14,5 à 28,2 millions de m² mis en œuvre) et de 55 % en valeur (passant de 59,1 à 91,6 millions d'euros de chiffre d'affaires).

Cette croissance soutenue profite à toutes les familles de produits : les panneaux rigides (+ 268 %) et semi-rigides (+ 282 %) sont de plus en plus utilisés pour l'isolation verticale, tandis que les bétons biosourcés (+ 168 %) se développent beaucoup dans la fabrication de murs extérieurs, notamment en construction hors-site. Les isolants vrac, quant à eux, maintiennent une croissance continue (+20 %).

Les biosourcés : une réponse aux enjeux environnementaux et réglementaires

Issus de bioressources renouvelables naturellement (bois, chanvre, lin, herbe, paille, papier recyclé, textile recyclé, etc.), les matériaux biosourcés sont une alternative durable aux matériaux de construction traditionnels.

La capacité de production annuelle actuelle (60 millions de m²) des biosourcés n'utilise que 2 % du gisement de bioressources disponibles en France, préservant ainsi les ressources naturelles tout en limitant l'empreinte carbone du secteur et en favorisant un modèle de construction plus circulaire et respectueux de l'environnement.

Les matériaux biosourcés affichent également un bilan carbone positif : en moyenne, 1 kg de matériau biosourcé stocke l'équivalent de 1,5 kg de CO₂. Ainsi, de 109 000 tonnes éq. CO₂ stockées en 2016 grâce à la production mise en œuvre, la filière a doublé le volume de CO₂ stocké en 2023, passant à 211 000 tonnes éq. CO₂. D'ici 2030, si la capacité de production de la filière était exploitée à son maximum, elle permettrait de stocker 600 000 tonnes éq. CO₂.

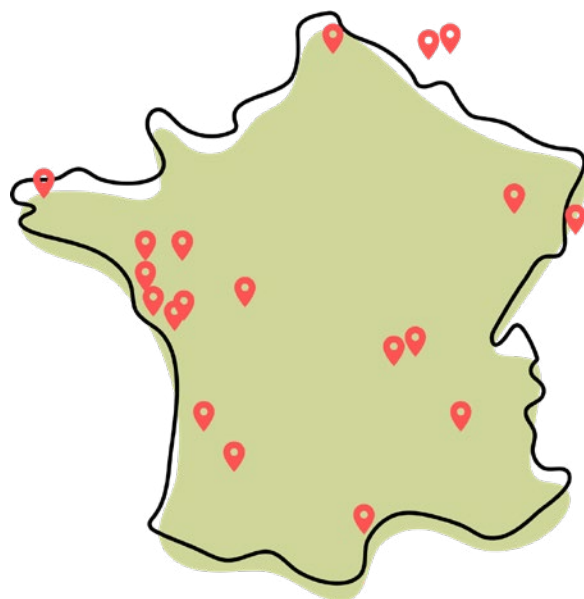
La filière industrielle des matériaux biosourcés s'inscrit dans le cadre normatif et réglementaire du bâtiment, avec des produits relevant de normes européennes, sous Avis Technique ou entrant dans le cadre de NF-DTU, capables de répondre aux exigences des seuils les plus élevés de la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020).

Des perspectives ambitieuses pour la filière biosourcée

Depuis 2020, la filière biosourcée a investi près de 150 millions d'euros et s'est organisée en une industrie structurée, bien implantée sur l'ensemble du territoire. Avec 19 unités de production au plus proche de la ressource, représentant 4 000 emplois directs et indirects, l'industrie des biosourcés atteint aujourd'hui une capacité de production de 60 millions de m² par an.

« Le volume de matériaux biosourcés produit en 2023 (28 millions de m²) représente moins de la moitié de la capacité totale de la filière. Nous pourrions donc, dès aujourd'hui, répondre immédiatement à une hausse de la demande, et doubler la part de marché des biosourcés », ajoute Vincent Hannecart.

L'industrie prévoit d'ailleurs de nouveaux investissements à hauteur de 80 millions d'euros dans les cinq prochaines années, dans le but d'augmenter davantage la capacité de la filière. L'objectif est de répondre aux enjeux de la stratégie nationale bas-carbone d'ici 2050 (décarbonation des bâtiments, ressources naturelles, stockage carbone, confort d'été). Une contribution essentielle aux objectifs de la RE2020 et de la loi Climat et Résilience, qui imposera, dès 2030, l'utilisation de matériaux biosourcés ou bas-carbone dans au moins 25 % des rénovations lourdes et des constructions publiques.



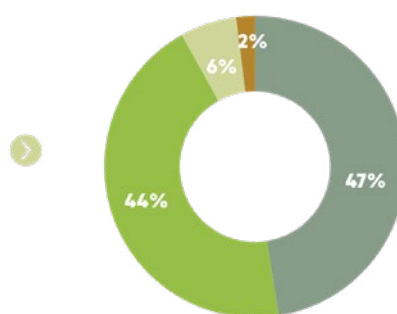
Malgré un marché des biosourcés en forte croissance, l'AICB reste toutefois vigilante aux évolutions possibles des seuils de la RE2020 et à la dynamique de la rénovation. L'association appelle les décideurs publics et privés à soutenir cette filière d'avenir.

LE MARCHÉ DES BIOSOURCÉS EN FRANCE EN 2023

DÉTAIL PAR FAMILLE DE PRODUITS

Volume mis en oeuvre (en millions de m ²)	2023
Isolants semi-rigides	13,3
Isolants rigides	1,8
Isolants vrac	12,5
Bétons biosourcés	0,6
TOTAL	28,2

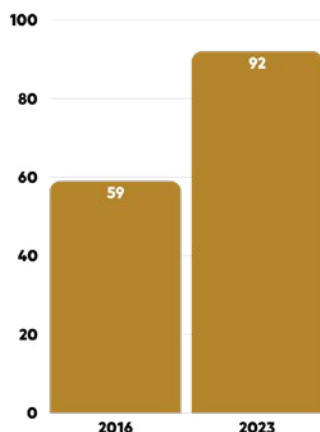
RÉPARTITION PAR FAMILLE DE PRODUITS



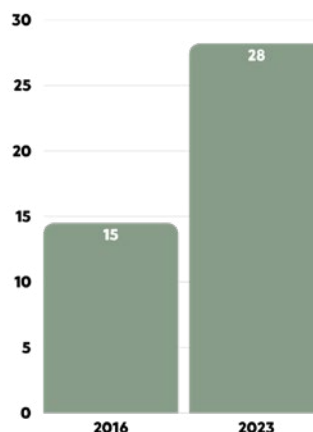
LE MARCHÉ DES BIOSOURCÉS EN FRANCE DEPUIS 2016

ÉVOLUTION DU TOTAL DES MATÉRIAUX

En millions d'euros de CA



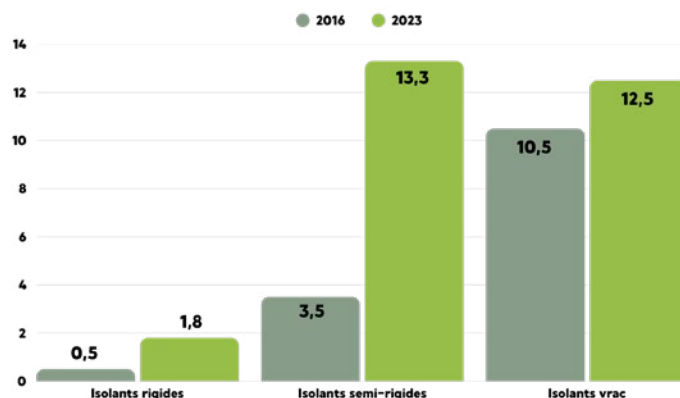
En millions de m² mis en oeuvre



LE MARCHÉ DES BIOSOURCÉS EN FRANCE DEPUIS 2016

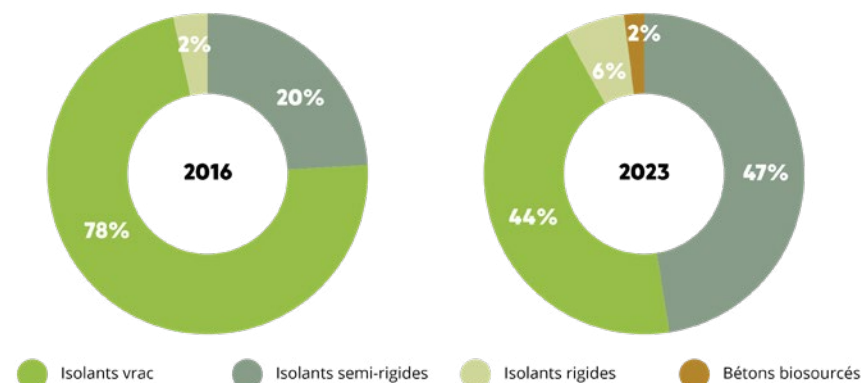
ÉVOLUTION PAR FAMILLE DE PRODUITS

En millions de m2 mis en oeuvre



LE MARCHÉ DES BIOSOURCÉS EN FRANCE DEPUIS 2016

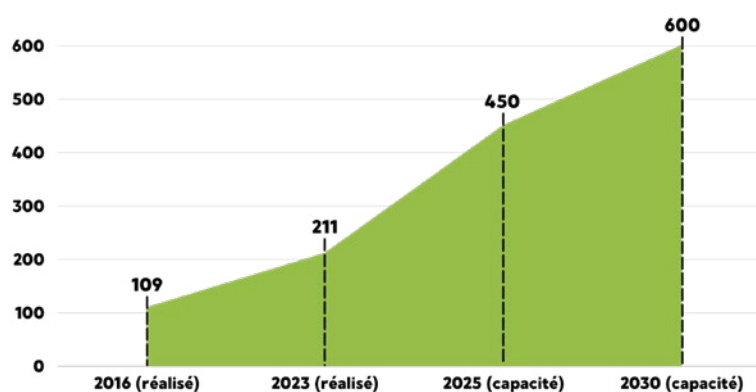
ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR FAMILLE DE PRODUITS



LE MARCHÉ DES BIOSOURCÉS EN FRANCE DEPUIS 2016

STOCKAGE DU CARBONE BIOGÉNIQUE

En milliers de tonnes éq. CO₂ stockées



A propos de l'AICB

L'Association des Industriels de la Construction Biosourcée (AICB) représente les industries françaises produisant des matériaux à destination du marché de la construction à partir de ressources renouvelables et locales issues de la biomasse végétale (bois, chanvre, lin, paille, herbe...), animale (laine de mouton) ou des filières de recyclage (papier, textile). L'AICB a pour mission de représenter ses membres auprès des pouvoirs publics et autres organismes, de faire reconnaître la construction biosourcée et d'engager des actions afin de promouvoir la qualité des produits d'origine renouvelable proposés par ses membres. L'AICB affirme aussi sa volonté d'étudier les questions d'ordre technique et économique de ses produits et de défendre les intérêts professionnels de ses membres.